

Lundi 16 janvier 2023

Le parc Grammont, site labellisé « EcoJardin »

Sous l'égide de l'association « Plante & Cité » (dont la Ville de Rouen est adhérente depuis 2011), le label « EcoJardin » a été lancé en 2012 afin de valoriser une gestion respectueuse de l'environnement dans les espaces verts ouverts au public et ainsi, de sensibiliser les usagers aux problématiques du développement durable. En septembre 2022, la Ville de Rouen portait la candidature pour le parc Grammont, qui a fait l'objet d'une gestion différenciée depuis de nombreuses années et qui se veut exemplaire sur le plan de la mutation écologique des pratiques d'entretien. Le comité de labellisation, réuni en novembre dernier, a attribué le label au parc Grammont pour une durée de 3 ans.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BEREGOVOY, Adjoint au Maire en charge notamment de la ville résiliente, transition énergétique et biodiversité, Françoise LESCONNEC, Conseillère Municipale déléguée à l'Environnement et biodiversité et Mamadou DIALLO, Conseiller Municipal délégué secteur rive gauche : *« La reconnaissance des instances de labellisation conforte notre politique mise en place sur la renaturation et récompense le travail des services dans la mise en œuvre de celle-ci. Il faut poursuivre les efforts, développer nos compétences. Rouen ne lâche rien pour la vitale préservation de la biodiversité ! ».*

Au titre de 2022, la Direction Adjointe Nature en Ville et Paysages de la ville a effet instruit un dossier de candidature avec un argumentaire décliné suivant les 7 référentiels exigés par le comité de labellisation (structure du site, sol, eau, faune et flore, matériaux & mobiliers / matériels & engins, formation, public) et a obtenu l'excellente note de 86 sur 100. Ce label vient récompenser le travail engagé dans une démarche d'amélioration continue.

Au titre de 2023, forte de cette expérience, la ville aimerait présenter la candidature au label EcoJardin pour le cimetière monumental, « poumon vert » à part entière avec une biodiversité très intéressante ; plusieurs espèces d'orchidées ont été trouvées.

Sur l'ensemble du territoire national, 764 sites sont déjà labellisés, dont 55% gérés par des collectivités.

Retrouvez la page dédiée sur : <https://www.label-ecojardin.fr/fr/sites-labellises/parc-Grammont>.

A noter également que dans le cadre de « Rouen Naturellement », la ville a obtenu le label « Villes et Villages Fleuris » en 2022 et prépare un dossier de candidature en 2023 pour le label « jardin remarquable » pour le Jardin des Plantes et celui d'« Arbres remarquables » pour le noyer du Caucase de l'école Pasteur, pour l'alignement de platanes de la rue des Faulx et pour le patrimoine arboré du stade Saint-Exupéry.